



Protocole sanitaire à destination des familles

Dans le cadre de la rentrée scolaire il a été décidé d'ouvrir les établissements scolaires pour tous les élèves (avec une présence obligatoire) mais toujours dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Selon la réglementation en vigueur, le port du masque et la distanciation physique seront obligatoires dès l'entrée au lycée et jusqu'à la sortie pour les élèves et personnels, excepté pour les personnels disposant d'un espace individuel de travail (bureau individuel).

Pour les élèves, il appartiendra aux parents de fournir des masques à leurs enfants (en cas de difficulté financière, les familles sont priées de contacter la direction du lycée).

Pour tous les usagers, prévoir son propre matériel individuel (crayons, calculatrice, feuilles...).

Le retour des élèves

Pour accueillir les élèves en respectant les consignes sanitaires nationales et régionales, voici le protocole (provisoire) qui sera appliqué au lycée, en lien avec le protocole du ministère et de la Région Bretagne

Les familles doivent, avant le départ du domicile :

- Surveiller l'apparition de symptômes chez votre enfant avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne rende au lycée (la température doit être inférieure à 37,8°C) ;
- Rappeler les règles à appliquer telles qu'elles vous sont présentées ci-dessous.
- Fournir les mouchoirs en papier et un masque de rechange a minima pour les externes et demi-pensionnaires.
- Assurer l'entretien des masques selon les consignes d'entretien du fabriquant
- Fournir un sac en plastique qui se ferme (type sac congélation) pour y glisser le masque utilisé toutes les 4h.

Attention, les familles ne pourront se rendre dans l'établissement excepté sur RDV pour des situations particulières et en appliquant les gestes barrières. Le port du masque au lycée est obligatoire aux familles.

Accueil des élèves à l'arrivée au lycée :

- **L'entrée des élèves se fait par le portail du lycée ainsi que la sortie. Il sera demandé dans les locaux (particulièrement dans les couloirs) aux élèves de se déplacer en file indienne « en tenant leur droite ».**
- **Le personnel de la vie scolaire contrôlera à l'arrivée des élèves :**
 - **Le port du masque** « grand public » de catégorie 1 par tous les élèves avant d'entrer dans l'établissement. Les élèves ne seront pas acceptés sans masque.
 - **L'identité des élèves** avec la présentation de la carte de lycéen ou à défaut, le carnet de correspondance avec photo de l'élève ou toute pièce d'identité avec photo.
 - **Désinfection des mains** avec du gel hydro alcoolique après le passage au portail

Le premier accueil du retour en classe sera assuré par le professeur principal. Cet accueil aura pour but d'expliquer aux élèves la situation avec le Covid19, leur rappeler les gestes barrières et leur présenter le protocole sanitaire et l'organisation pédagogique.



Gel hydro alcoolique (mis à disposition)

Il ne doit pas être utilisé sur des mains souillées ou des plaies

Il ne doit pas être utilisé sur des mains mouillées

Le lavage des mains devra être réalisé, a minima :

- Au départ du domicile ;
- A l'arrivée dans l'établissement ;
- Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
- Avant et après chaque repas ;
- Avant et après s'être rendu aux toilettes ;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ; Mouchoirs en papier obligatoires et fournis par les parents
- Le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

Le transfert d'objets ou de matériels entre le domicile et l'école doit être limité au strict nécessaire.

Enseignement :

En cette rentrée les élèves seront accueillis en classe entière (le port du masque est obligatoire en permanence sauf dans les cours d'EPS et théâtre selon les consignes des enseignants).

En salle informatique et en salle de TP, il sera demandé aux élèves de se nettoyer les mains avec du savon ou du gel hydro alcoolique avant toute manipulation.

Les salles de classe devront être aérées le matin, aux récréations et pendant la pause méridienne.

Disciplines professionnelles :

Les élèves devront systématiquement désinfecter le matériel collectif qu'ils utiliseront et qui devra se limiter au strict nécessaire.

Dans la cour et au forum, Les élèves devront respecter les règles de distanciation physique.

Les élèves en demi-pension :

- Respect du marquage au sol à l'entrée du self.
- Lavage et/ou désinfection des mains à l'entrée et à la sortie du self.
- Dans le cas de plusieurs roulements d'élèves, les tables et les chaises seront désinfectées avant l'arrivée d'un autre groupe d'élèves.
- Les élèves ne devront s'installer à table qu'en compagnie d'élèves de leur classe afin de limiter les brassages.

Les élèves internes

- Le port du masque dans les espaces communs est obligatoire pour tous.
- Les familles devront prévoir un jeu de 15 masques pour la semaine, le lavage étant impossible au lycée, ainsi que des mouchoirs en papier.
- La distanciation physique d'au moins un mètre doit être respectée.
- Un sens de circulation, sera établi afin de maintenir la distanciation physique.
- Un marquage au sol précisera le sens de déplacement.
- Pas d'accès autorisé aux chambres des autres élèves.
- Les déplacements dans l'internat doivent être limités au strict nécessaire.

Les élèves devront :

- Aérer régulièrement leur chambre :
 - Le matin avant de partir en cours.
 - Le soir avant d'aller dîner
- Ranger et entretenir leur chambre :
 - Le matin : bureau et point d'eau libérés
- Déposer tous les effets personnels dans les tiroirs et armoires
- Jeter les mouchoirs usagers et tout autre déchet dans la poubelle de la chambre
- Désinfecter les points de contact dans la chambre, lingettes fournies par l'établissement :
 - Interrupteur
 - Bureau
 - Poignée

Les moyens mis en œuvre en cas de symptômes chez un élève :

- **Isolement immédiat de l'élève** avec un masque à l'infirmerie ou, pour les internes, dans leur chambre d'internat, permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Les élèves de la classe seront déplacés dans une autre salle.
- **Appeler les parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrières.**
- **Procédure à suivre par les parents** : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève. L'infirmière pourra conseiller les familles.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

En cas de test positif :

- Le lycée informera les services académiques.
- La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.
- Des décisions de quatorzaine, de fermeture de classe, de niveau ou du lycée pourront être prises par les autorités.
- Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48h qui précèdent son isolement.
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade.
- Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale pourront apporter leur appui.

Les familles pourront joindre l'infirmière, au 02.97.76.18.73

Coupon à compléter et à rendre au professeur le jour de la rentrée.

Je _____ soussigné _____ (é), _____ Monsieur,
Madame.....

Parents de l'élève.....classe de :

En revenant au lycée au mois de juin, nous nous engageons à respecter le protocole sanitaire du lycée Jean Macé.

Dans le cas contraire, des sanctions disciplinaires pourraient être engagées par l'établissement.

Signature du représentant légal :

Signature de l'élève :